



RENOUVELLEMENT DE LICENCE ADULTE +16 DEPARTEMENTALE

Saison 2023– 2024

Dossier complet à remettre au club :

US WAVRIN HANDBALL

1. Fiche de renseignements
2. Attestation du questionnaire de santé FFHANDBALL
3. Questionnaire de santé à conserver chez vous et qui vous permet de répondre à l'attestation.
4. Certificat médical de non contre-indication si le questionnaire de santé l'indique, ou si le précédent CM est antérieur au 1 juin 2020
5. Contrat moral du joueur et règlement intérieur
6. Chèque de cotisation à l'ordre de « US Wavrin handball » mettre le nom du joueur au dos du chèque.

Une remise globale vous sera accordée en cas d'inscription de membres de la même famille (5€/2, 10€/3, 15€/4 et 20€/+)

**USWHB 1 rue des Saules 59136 WAVRIN
Sébastien TREUTENAERE président : 06 82 69 35 33**

Création et renouvellement de licences pour la saison 2023 / 2024

Catégories	Années	Tarif Wavrinois 2023/2024	Tarif Extérieur 2023/2024
Baby-hand	2019 - 2018 - 2017	60 €	65 €
Mini-hand	2017 - 2016 - 2015	60 €	65 €
- 11 ans	2015 - 2014 - 2013	70 €	75 €
- 13 ans	2013 - 2012 - 2011	70 €	75 €
- 15 ans	2011 - 2010 - 2009	70 €	75 €
- 18 ans	2008 - 2007 - 2006	115 €	120 €
Seniors (+ 16 ans)	< 2008	140 €	145 €
Loisirs (+16 ans)	< 2008	80 €	85 €
Licence blanche Dirigeant		20 €	20 €
Licence blanche Joueur		80 €	80 €
Dirigeant		20 €	20 €

Des réductions sont accordées aux familles ayant plusieurs membres licenciés

Famille	2 licenciés	3 licenciés	4 licenciés	et +
Réduction sur la licence supplémentaire	5 €	10 €	15 €	20 €

Lors d'une mutation sur changement de club, des frais de mutation peuvent s'appliquer.

Les transferts sont à la charge du joueur

Tarif mutation	
+ 16 ans	285 €
13 à 16 ans	165 €
< 13 ans	0 €



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A remplir par tous les licenciés :

Nom & Prénom :

Adresse :

C.P. :

Ville :

Sexe : M / F

Date de naissance : Lieu de naissance :

Taille : Droitier Gaucher Ambidextre

Tel Domicile :

Portable :

@ du licencié:

Personnes à contacter en cas d'urgence :

.....
.....

Signature du joueur :



FFHANDBALL

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

Questionnaire de santé

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Question à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° SIRET : 796 544 793 00044 / N° APE : 9302



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets la
présente attestation au club
au sein duquel je sollicite le
renouvellement de ma
licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical attestant
l'absence de contre-indication à
la pratique du handball, établi
après le 1^{er} juin*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

NOM et prénom :

Date :
Fait à :

Signature :

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal :

Date :
Fait à :

Signature :

FEDERATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30302 | T. +33 (0)1 46 75 03 55 | ffb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association 01 801 87 3022 - N° Siret : 784 544 054 00016 - N° APE : 9309 Z

ENGAGEMENT MORAL ENTRE LE JOUEUR ET LE CLUB

En me licenciant au club USWHB, je m'engage à respecter les différents points suivants afin de pratiquer mon sport dans les meilleures conditions :

1. Participer régulièrement aux entraînements.

- L'entraîneur prépare chaque séance en comptant sur l'intégralité de l'équipe, il est normal de respecter son travail et de venir à chaque entraînement. Toute absence doit rester exceptionnelle et, dans la mesure du possible, être signalée à l'entraîneur au moins 24 heures avant.

2. Etre présent aux matchs de mon équipe.

- Afin qu'un match se déroule dans les meilleures conditions, l'équipe doit compter une douzaine de joueurs. Chaque absence pénalise son équipe et le travail qui a été fait à l'entraînement. Le joueur est tenu de suivre le calendrier des rencontres et de pouvoir préciser à l'entraînement sa présence ou non et ne pas pénaliser toute l'équipe.

3. Essayer d'assister aux matchs des autres équipes du club.

- Le club comprend plusieurs équipes (8 équipes depuis les baby-hand, mini-hand, -11, -13, -15, -18, séniors et loisirs) qui jouent selon un programme. Il est toujours appréciable pour les joueurs d'avoir du public. Merci aux jeunes d'encourager leurs équipes.

4. Avoir une tenue adaptée à l'entraînement et au match.

- Short, jogging, T-shirt, chaussures de sport... Le club fournit un maillot pour les matchs.

5. Adopter un comportement sportif digne de ce nom.

- Aucun geste violent, aucune insulte, aucun comportement caractériel, aucune dégradation ne pourra être accepté. Le fair-play est de rigueur. **En cas de carton rouge pour coup volontaire (coup de poing, bagarre, insulte, etc...) l'amende sera à la charge du fautif.**

6. Faire adopter un comportement sportif.

- Expliquer aux personnes venant assister aux matchs (familles, amis et autres...) que le public doit aussi avoir un comportement sportif, avant, pendant et après le match : pas d'insulte, pas de contestation des choix de l'entraîneur ou de l'arbitre ... Les joueurs n'ont besoin que d'encouragements.

7. Aider le club lors des matchs et tournois.

8. Éviter de se rendre aux matchs extérieurs directement.

- Privilégier le regroupement au point de rendez-vous, le covoiturage pouvant emmener tout le monde.

Fait à
Le

Signature du licencié :

Signature du représentant légal :

FONCTIONNEMENT DU CLUB

- Des obligations techniques, sportives et d'arbitrages sont mises en place par la FFHB afin que chaque club participe au développement du handball en étant sensibilisé au fait qu'il ne peut y avoir de jeu sans entraîneurs, arbitres et jeunes.
- Le club se doit donc de former et d'inscrire des équipes de jeunes dans toutes les catégories, garçons et filles.

Il se doit aussi de fournir des arbitres et de former des entraîneurs sous peine d'être lourdement sanctionné sportivement et financièrement.

- En quelques chiffres, une saison représente pour le club :
 - 6 équipes de jeunes, 1 équipe loisirs et une équipe senior.
 - Plusieurs matchs à jouer dont la moitié à domicile
 - Des heures d'entraînement à assurer
 - 13 entraîneurs
 - 5 dirigeants
- C'est pourquoi nous recherchons parmi vous, joueuses, joueurs ou parents, des personnes pour entraîner les équipes ou pour être arbitre officiel pour le club.

Nous recherchons également des parents selon vos disponibilités pour nous aider à tenir la table de marque, la buvette, accompagner les enfants lors des matchs extérieurs et laver les maillots à tour de rôle après les matchs.

Règlement intérieur

En prenant une licence à l'US WAVRIN HANDBALL, je m'engage à :

1. Entraînement

- Être présent aux entraînements.
- Prévenir en cas d'absence l'entraîneur dès que possible.
- Effectuer les entraînements dans l'ordre, la discipline et le respect : des locaux (je range le vestiaire avant mon départ), des séances préparées par votre entraîneur, des différents encadrants et de vos coéquipiers.
- Respecter le matériel et l'entretenir, j'aide mon entraîneur à l'installation et au rangement du matériel de façon ordonnée dans le local.
- Respecter les installations : chaussures de sport adaptées à la pratique du handball et réservées uniquement pour l'usage en salle, ne pas manger sur le terrain ou les tribunes.

2. Les matchs

- Je m'engage à honorer, sur le terrain et dans les gradins, les couleurs et les valeurs que le club véhicule : respecter l'esprit du jeu, le corps arbitral, la table de marque, les encadrants ainsi que les adversaires.
- Respecter les consignes de mon entraîneur, de ce fait ne pas prendre en considération les consignes des parents ou amis en tribune.
- Je suis en tenue complète de sport, je retire tous mes bijoux, cheveux attachés ...

3. Les sanctions

- En cas de comportement incorrect, propos injurieux ou excessifs, contestations systématiques, violences, gestes insultants ou dégradants... envers un entraîneur, un dirigeant, le bureau, un licencié, un adversaire, ou tout autre personne victime de vos actes au sein du club ou via les réseaux sociaux et à tout moment que ce soit durant vos entraînements, matchs, buvette et dans l'enceinte du club... Le bureau et votre entraîneur peuvent prendre des sanctions disciplinaires contre vous allant de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive du club.
- Il en va de même pour les comportements et propos voulant nuire à l'image du club ou des dirigeants et bénévoles.

En cas de carton rouge lié à une agression physique ou verbale, j'aurai la charge de payer l'amende sanctionnant le club.

Toute sanction disciplinaire entraînant une amende pour le club nécessitera que je me présente devant les commissions de discipline du club et du comité nord de handball.

Le comité du club, suivant les recommandations de la commission de discipline, pourra prononcer une sanction allant du paiement de l'amende à mon exclusion du club.

4. Validation du dossier d'inscription

La validation du dossier d'inscription sera réalisée lors de la réception des documents suivants :

1. Certificat médical pour LA PRATIQUE DU HANDBALL EN COMPÉTITION OU EN LOISIRS
2. Photo d'identité
3. Photocopie d'une pièce d'identité
4. Accord parental (si mineur)
5. Règlement de la cotisation (paiement échelonné possible)
6. Autorisation du Droit à l'image
7. Attestation d'honorabilité
8. Signature du règlement intérieur du club

5. Vie Du Club

Dans la mesure du possible :

Je participe de manière bénévole à la vie de l'association : supporter les équipes, participer à une table de marque, etc...

Je participe aux diverses manifestations organisées par le club (matchs amicaux, tournois, repas, actions ...)

Je participe à la conduite des équipes lors des déplacements.

Pour rappel une association fonctionne grâce à votre participation, votre aide, vos idées ...

6. Entraîneurs-Encadrants

Lors de l'annulation prévue d'un entraînement ou report de match, l'entraîneur se doit de prévenir tous les joueurs ou les parents si joueurs mineurs ainsi que les membres du bureau.

Si l'entraîneur se fait remplacer pour assurer le bon déroulement de l'entraînement et/ou du match, il doit en informer le bureau qui validera sa demande et il devra en informer les parents et joueurs.

Les coordonnées de l'entraîneur remplaçant doivent être mises à disposition des parents, joueurs et bureau.

L'entraîneur est l'unique responsable de la convocation des joueurs et de l'organisation des déplacements.

Prévenir LE BUREAU de tout incident ou problèmes rencontrés avec mes joueurs et/ou ses parents.

En cas de retard des parents, je ne laisse pas les joueurs (mineurs) seuls même un court moment, j'attends avec ses derniers, l'arrivée des parents.

Je respecte toutes directives émanant du bureau.

Je participe le plus souvent possible aux réunions auxquelles je suis convoqué.

J'applique un comportement et un vocabulaire respectueux envers mes joueurs, les arbitres, et toutes autres personnes durant les entraînements et matchs.

7. Parents / Supporters

Il est nécessaire de fournir aux entraîneurs un ou plusieurs numéros de téléphone permettant de vous informer d'un changement ou autres.

Les parents doivent déposer les jeunes (mineurs) dans la salle et non à l'extérieur

L'entraîneur est responsable des jeunes (mineurs) à partir de l'heure de début de l'entraînement jusqu'à l'heure de fin de l'entraînement.

Lors des entraînements et des matchs, les jeunes sont sous la responsabilité de l'encadrant. Il est habilité à donner les consignes, c'est pourquoi, les parents se doivent de garder une réserve et respecter les décisions du corps encadrant et arbitral.

Nous demandons aux personnes venues supporter, d'honorer les couleurs et les valeurs que le club véhicule : respecter l'esprit du jeu, le corps arbitral, la table de marque, les encadrants ainsi que les adversaires.

8. Autorisation de sortie des enfants mineurs

Pour les mineurs, les représentants légaux autorisent l'enfant à quitter seul la salle de sport après les entraînements et les matchs.

9. Validation Règlement Intérieur

Je, soussigné, certifie avoir lu le règlement intérieur du club et m'engage à le respecter.

NOM :

PRENOM :

CATEGORIE :

Le

.....

Le Joueur/La Joueuse

Les parents (pour les mineurs)